

5.4. CHAMPIONNAT RÉGIONAL CADETS

17 octobre 2020 au Golf de Bourges

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, licenciés 2020 dans la Ligue du Centre Val de Loire, dans la catégorie Cadets et avec un index inférieur à 18. Des wild cards pourront être accordées par département.

FORME DE JEU

Stroke play / 18 trous

Classement individuel en brut filles et garçons. Départage en play-off match-play trou par trou en cas d'égalité pour le titre régional.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 10 jours avant la date de la compétition. Ils devront parvenir par mail à la Ligue contact@golf-centre.fr.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement brut sera Champion régional.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et **appareils de mesure de distance** non autorisés, accompagnateurs à distance.